A mon avis, cela provient de ce qu'ils ne consomment pas une nourriture suffisamment nourrissante pour vaincre leur fatigue. J'aimerais vous communiquer quelques autres chiffres relatifs au niveau de vie élevé en Suède. Entre parenthèses, considérant le prix du whisky là-bas, je ne tarderais pas à devenir prohibitionniste s'il coûtait

autant au Canada. Le rapport poursuit:
Par contre, l'augmentation continuelle des impôts qui s'ensuit écrase la majorité des Suédois. Par exemple, la taxe sur la valeur ajoutée, imposée en plus de toutes les autres taxes, a récemment été augmentée de quatre points et atteint maintenant 17.65 p. 100. Partiellement à cause de cette augmentation, les prix de la plupart des marchandises et services montent en flèche. Certaines cigarettes coûtent \$1.40 le paquet, les œufs \$1.20 la douzaine, le bœuf haché \$0.99 la livre et le filet pur \$5 la livre. De plus en plus, les Suédois s'en tirent en achetant les denrées les moins chères comme les pommes de terre, les carottes, les choux et les spaghettis.

Je pourrais poursuivre la lecture de cet article, mais il me paraît évident que le prix de l'abondance devient trop élevé pour beaucoup de Suédois. Les hôpitaux psychiatriques ne cessent de s'emplir.

Comparons les prix de l'alimentation au Canada avec ceux d'autres pays. J'ai moi-même fait ces comparaisons. Beaucoup souhaitent jouir du niveau de vie suédois, mais il suffit, monsieur l'Orateur, de comparer les prix rapportés dans cet article pour s'apercevoir que le consommateur canadien est le plus fortuné du monde. Je dis cela en pleine connaissance des prix alimentaires courants aux États-Unis qui sont légèrement inférieurs aux nôtres.

Il ne faut pas oublier que le Trésor américain contribue souvent pour plus de 25 p. 100 du prix auquel le producteur vend ses denrées. C'est le contribuable qui assume ce fardeau. Ajoutons tous ces éléments l'un à l'autre et il apparaîtra que le consommateur américain n'est pas aussibien loti que son homologue canadien. Nos producteurs ne bénéficient pas d'une aide pareille et ils comptent parmi les meilleurs du monde. Nos producteurs de denrées alimentaires sont plus efficaces que tous les autres secteurs de la société quelle qu'en soit la production, qu'il s'agisse d'administration gouvernementale, de production automobile ou autre. Aucun groupe n'a fait preuve d'autant d'efficacité et de productivité que celui des producteurs de denrées alimentaires pour la consommation humaine et animale au Canada.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, en tant que Canadien d'ascendance suédoise, j'ai eu beaucoup de plaisir à suivre les propos du député d'Essex (M. Whelan), ce bimensuel qui s'inquiétait de la vie amoureuse et des libations suédoises. Je veux rappeler aux députés que le travailleur suédois jouit encore d'un niveau de vie qui dépasse de loin celui de tous les autres pays.

## L'hon. M. Olson: Ce n'est pas vrai.

M. Nystrom: En participant à ce débat, j'appuie sans réserve la motion présentée par l'hon. représentante de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis) au sujet de la hausse soutenue des prix de l'alimentation et des bénéfices excessifs réalisés par les supermarchés. J'ai entendu avec beaucoup d'inquiétude, mais non de surprise, le discours plein d'excuses du ministre de Calgary qui, avec des larmes de crocodile, a pris le parti des supermarchés en disant que leurs bénéfices n'étaient pas du tout exagérés, qu'ils

étaient en fait minimes et qu'il ne faudrait pas s'en prendre à eux, mais les laisser tranquilles.

Je vais consacrer quelques minutes aux intérêts d'autres gens. Je vais laisser les députés ministériels parler de leurs amis, les sociétés et les directeurs de chaînes de magasins. Je veux parler des consommateurs, puisqu'ils font les frais. J'ai été élevé dans une ferme. Je me rappelle m'être demandé, quand j'étais petit, pourquoi le cultivateur touchait si peu pour ses produits, bacon, œufs ou blé, et devait les payer si cher lorsqu'il les achetait au magasin. Quoique les prix alimentaires aient monté, ce n'est pas le cultivateur qui a bénéficié de la majoration. A vrai dire, ces dernières années, le cultivateur a reçu moins, tandis que le prix des produits alimentaires montait.

## • (1740

Je veux faire état de certaines statistiques pour étayer mon exposé. D'après le ministère de l'Agriculture, en 1949, les consommateurs ont consacré à l'alimentation un milliard et demi de dollars; de cette somme, le cultivateur a touché 57 p. 100, tandis que la part de la commercialisation était de 43 p. 100. Vingt ans plus tard, en 1969, les consommateurs consacraient à l'alimentation 6.2 milliards, tandis que la part des cultivateurs s'établissait à 45 p. 100. Des économistes agricoles me disent qu'en 1971 la part des cultivateurs se rapprochera probablement de 40 p. 100, ce qui veut dire que ce n'est certainement pas le cultivateur qui touche l'argent. Il passe manifestement entre les mains de l'intermédiaire et des compagnies d'alimentation et se partage entre l'annonce, la promotion et les bénéfices.

Maintenant, j'aimerais citer quelques exemples de ce que reçoit le cultivateur pour certains produits. Pour le blé qui entre dans la fabrication du pain, de 1950 à 1959, le cultivateur a touché 15 p. 100 des recettes et les compagnies de fabrication, 85 p. 100; de 1960 à 1969, le cultivateur n'en a reçu que 13 p. 100. Autrement dit, si le consommateur payait 30c. pour un pain, le cultivateur ne touchait là-dessus que 3.9c. Pour le lait nature, de 1950 à 1959, le cultivateur a recu 55 p. 100 des sommes versées par les consommateurs, tandis que de 1960 à 1969, il n'en a touché que 52 p. 100. Pour les pommes de terre, de 1950 à 1959, sa part a été de 52 p. 100, mais de 1960 à 1969, elle a diminué à 41 p. 100. Pour les tomates en conserve, de 1950 à 1959, sa part a été de 20 p. 100, mais de 1960 à 1969, elle a diminué à 19 p. 100. En 1971, les cultivateurs ont obtenu 25 p. 100 des sommes dépensées pour les fruits et les légumes. En ce qui concerne les produits de la boulangerie et les céréales préparées, sur ce qu'a versé le consommateur, il n'a touché qu'une proportion de 21 p. 100.

On a publié dans le numéro de mai 1972 du Reader's Digest des chiffres tirés de l'indice des prix à la consommation, et calculés par le chapitre de l'Ontario du Syndicat national des cultivateurs et des offices de commercialisation agricole. Ces chiffres montrent qu'en 1971, si le consommateur payait 21c. pour une miche de pain d'une livre, la part du cultivateur était de 2c., le solde de 19c. allant à la société alimentaire, aux entreprises de traitement ou de fabrication des produits alimentaires. Pour une livre de porc qui se vendait de 59 à 65c. dans les supermarchés, l'agriculteur touchait 22c. Pour une douzaine d'œufs qui se vendait 47c. il touchait 25c. Sur une boîte de jus de pomme de 48 onces qui se vendait 40c., il touchait 7c. Sur une pinte de lait qui se vendait 35c., la part de l'agriculteur était de 17c. Vous voyez donc, monsieur l'Orateur, que ce n'est assurément pas l'agriculteur